

ASSEMBLÉE DES USAGERS DE L'EAU

CONCERTATION TARIFICATION

MÉTROPOLE
GRAND LYON

eau PUBLIQUE
DUGRANDLYON

Atelier « Tarification environnementale »

4 juillet 2023





Déroulé atelier tarification environnementale

18h – 18h15	15'	ACCUEIL ET INTRODUCTION <ul style="list-style-type: none">- Mot de bienvenue des élus ou représentant MDL/Régie- Déroulé de la séance
18h15 – 18h30	15'	PRESENTATION TARIFICATION PROGRESSIVE <ul style="list-style-type: none">- 15' > Présentation régie : Tarification progressive > principes et exemples de Dunkerque, Montpellier et Annecy Points clés ressortant des focus groupes
18h30 – 19h50	1h20	TEMPS DE TRAVAIL SUR LA TARIFICATION ENVIRONNEMENTALE <ul style="list-style-type: none">- Temps 1 : ateliers sur la tarification progressive (45') Travail par table sur un support collectif > Opportunité globale de la tarification progressive : Avantages / Inconvénients de la logique de tarification progressive (reprise des critères utilisés pour la tarification sociale (droit à l'eau / précarité / usages responsables / équité / autres) > Travail sur les Modalités : <ul style="list-style-type: none">- tranches tarifaires : réactions à partir de simulations sur des profils de tranches tarifaires différentes (laquelle paraît la plus adaptée et pour quelles raisons ?)- question de l'habitat collectif : comment appliquer la tarification progressive à l'habitat collectif ? (prise en compte du nb de logements, ne pas leur appliquer ?)- question des usagers non domestiques : faudrait-il appliquer également un principe de tarification progressive à des usagers non domestiques ? Quels points d'attention ? - Temps 2 : mise en commun des réflexions sur la tarification progressive (30') :<ul style="list-style-type: none">- vote avec les pieds (pour / contre le principe et répartition entre les 3 profils de tranches ; intégration habitat collectif ; usagers non domestiques) + échanges sur les modalités, points d'attention... (15')- vote avec les pieds et échanges sur le principe de primes aux économies pour les non domestiques et bref échange (dont présentation du principe)- vote avec les pieds sur tarification saisonnière et bref échange (dont présentation de l'exemple de Grasse)
19h50 – 20h30	40 min	SYNTHESE DES PRIORITES DE L'ASSEMBLEE DES USAGERS A CE STADE DE LA REFLEXION <ul style="list-style-type: none">- 5 min : bref rappel des enseignements de l'atelier tarification sociale- 15 min : réflexion en sous-groupes -20 min : partage en grand groupe et vote de priorisation

Bienvenue !

Anne GROSPERRIN

Vice-Présidente de la Métropole de Lyon au cycle de l'eau
et Présidente de la régie « Eau publique du Grand Lyon »

Laurence BOFFET

Vice-Présidente de la Métropole de Lyon à la participation
et aux initiatives citoyennes

Florestan GROULT

Vice-Président « Eau publique du Grand Lyon »



Rappel des pistes de réflexion

Faire de la tarification **un des leviers** de la **mission sociale et environnementale** de la régie publique de l'eau

Un cadre de réflexion posé :

- Un périmètre ciblé sur la **seule partie eau potable**
- Une évolution tarifaire qui doit être **faisable d'ici 2025** (sans s'interdire des réflexions pour des étapes ultérieures)
- Un **équilibre économique à respecter**

Des pistes de travail pré-identifiées comme des possibilités à analyser :

Tarification sociale pour usagers domestiques

Mettre en place de premiers m3 « gratuits » pour l'ensemble des abonnés

Réduire la part fixe (abonnement)

Compléter les aides aux impayés existantes, par une aide « préventive »

Tarification environnementale

Mettre en place d'une tarification progressive

Réfléchir à un dispositif incitatif pour les usagers non domestiques

Réfléchir à une tarification saisonnière

Travaux de l'Assemblée

Contextualisation et
formation

04 mai

Atelier / PARTAGE DE L'AMBITION POLITIQUE et CADRE GLOBAL

25 mai

Atelier / FORMATION

Travail sur les
orientations des
scénarios de tarification

1^{er} juin

1 Atelier /
TARIFICATION SOCIALE

1 Atelier /TARIFICATION
ENVIRONNEMENTALE

4 juillet

Elaboration des scénarios par les services

1 Focus Groupe
USAGERS
NON
DOMESTIQUES

1 Focus Group
HABITAT
COLLECTIF

Analyse des scénarios
et proposition de
l'assemblée

12 et 26
sept.

2 ateliers / ANALYSE DES SCENARIOS PROPOSES

Visions d'avenir

17 octobre

1 ATELIER / CONTRIBUTION À UNE VISION D'AVENIR

Ce soir...



Réfléchir sur les pistes et modalités de mise en œuvre d'une
tarification environnementale de l'eau potable
Faire un point d'étape de la réflexion

D'ici 20h30 :

- 01** Présentation des **pistes pour la tarification environnementale**
- 02** Travail en sous-groupes et **restitution**
- 03** Temps de synthèse : **quelles priorités** des membres de l'Assemblée à ce stade de la réflexion ?

Les enjeux de demain

La sobriété des consommations et la différenciation des usages

Dans un contexte de :

- ❖ changement climatique et de raréfaction de la ressource,
- ❖ de multiplication des acteurs et des consommateurs

⇒ nous devons **inciter aux économies d'eau** et à la protection de la ressource

⇒ nous devons **sensibiliser sur les différents usages = 1m³↔1m³**

- boisson
- se doucher
- laver son véhicule
- remplir sa piscine
- process industriel

Les pistes de réflexion

Tarification
environnementale

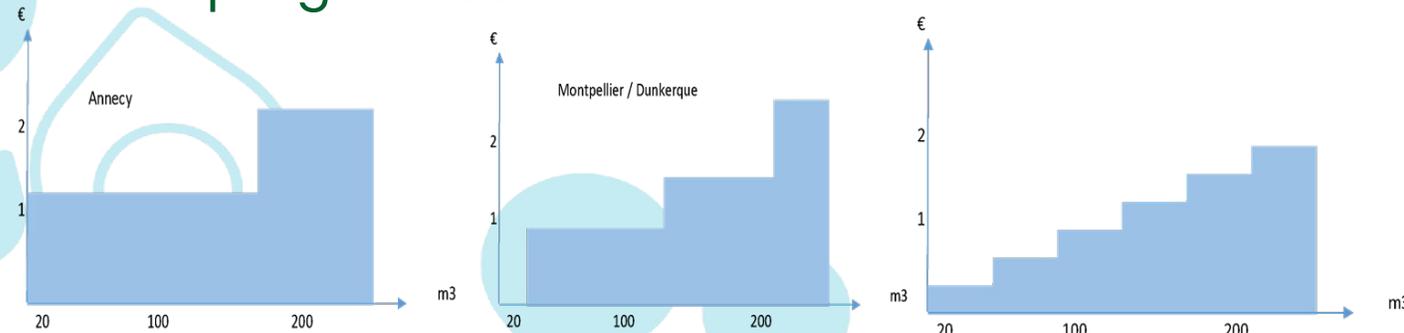
Objectif : inciter à la sobriété des consommations

Piste de travail : mise en place
d'une tarification progressive

Piste de travail : opportunité
d'un dispositif incitatif pour
les usagers non domestiques

Piste de travail : opportunité
d'une tarification saisonnière

Des modalités qui restent à définir
avec des « tranches » plus ou moins
progressives



Un équilibre budgétaire du service qu'il faut
néanmoins préserver : des « redistributions »
entre usagers

Différentes mesures qu'il faut aussi envisager de
manière combinée



01

Présentation des pistes pour la tarification progressive

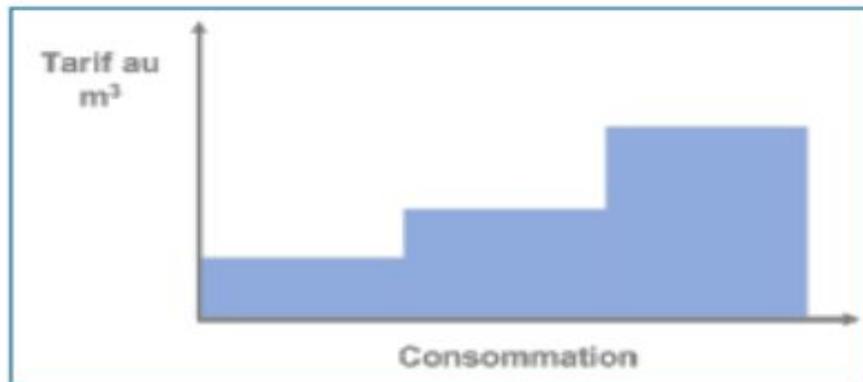
Tarification progressive

Objectif : inciter à la sobriété des consommations

Modalités : définition de **tranches de tarifs** pouvant faire apparaître :

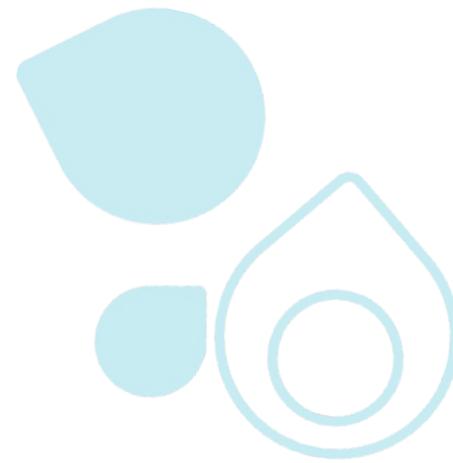
- potentiellement une tranche de petite taille : 15/20 m³, par exemple, pour la gratuité
- des tranches plus ou moins hautes 80 à 200 m³ selon l'objectif (identifier eau vitale, eau utile, eau de confort, etc..)
- progressivité des tarifs plus ou moins importantes : $T2 = T1 * 2,5$ par exemple

Tarification progressive par tranches :



3 questions clés à se poser :

1. Quelles « **tranches** » de progressivité ?
2. Quelle application dans **l'habitat collectif** ? Avec quelles adaptations ?
3. Opportunité d'une application aux **usagers non domestiques** ?



Quelles tranches de progressivité ?



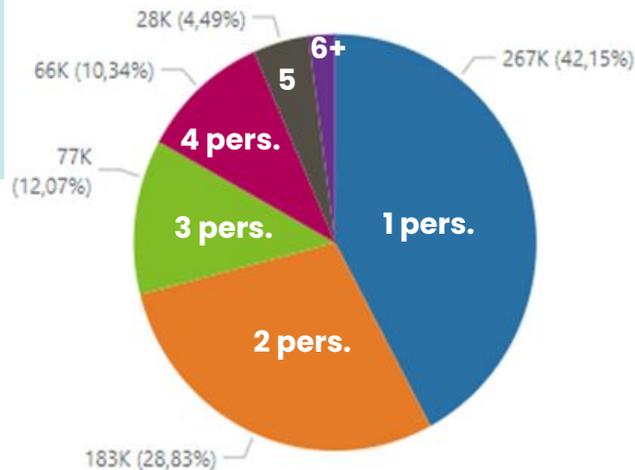
Éléments clés sur les consommations du territoire

Au regard de son objectif d'incitation à la sobriété, la tarification progressive invite à **s'intéresser aux consommations des usagers** sur le territoire.

Une grande majorité de « petits » ménages...

70 %
des ménages =
1 ou 2 personnes

Nb de logements par Taille_type



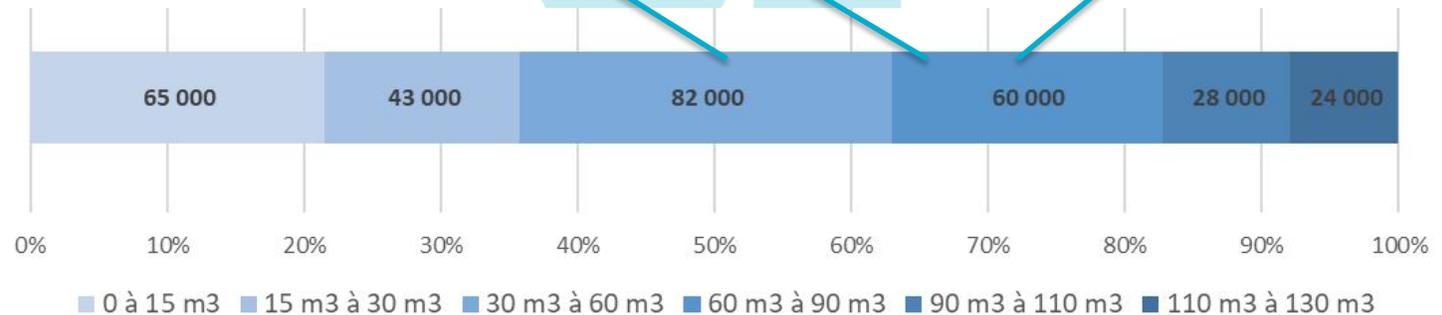
Taille_type	Nb de logements
1 personne	267 468
2 personnes	182 930
3 personnes	76 593
4 personnes	65 644
5 personnes	28 466
6 personnes	13 463
Total	634 563

... « petits » consommateurs

50 %
des abonnés
consomment
< **60m³**

66 %
des abonnés
consomment
< **90m³**

75 %
des abonnés
consomment
< **110m³**

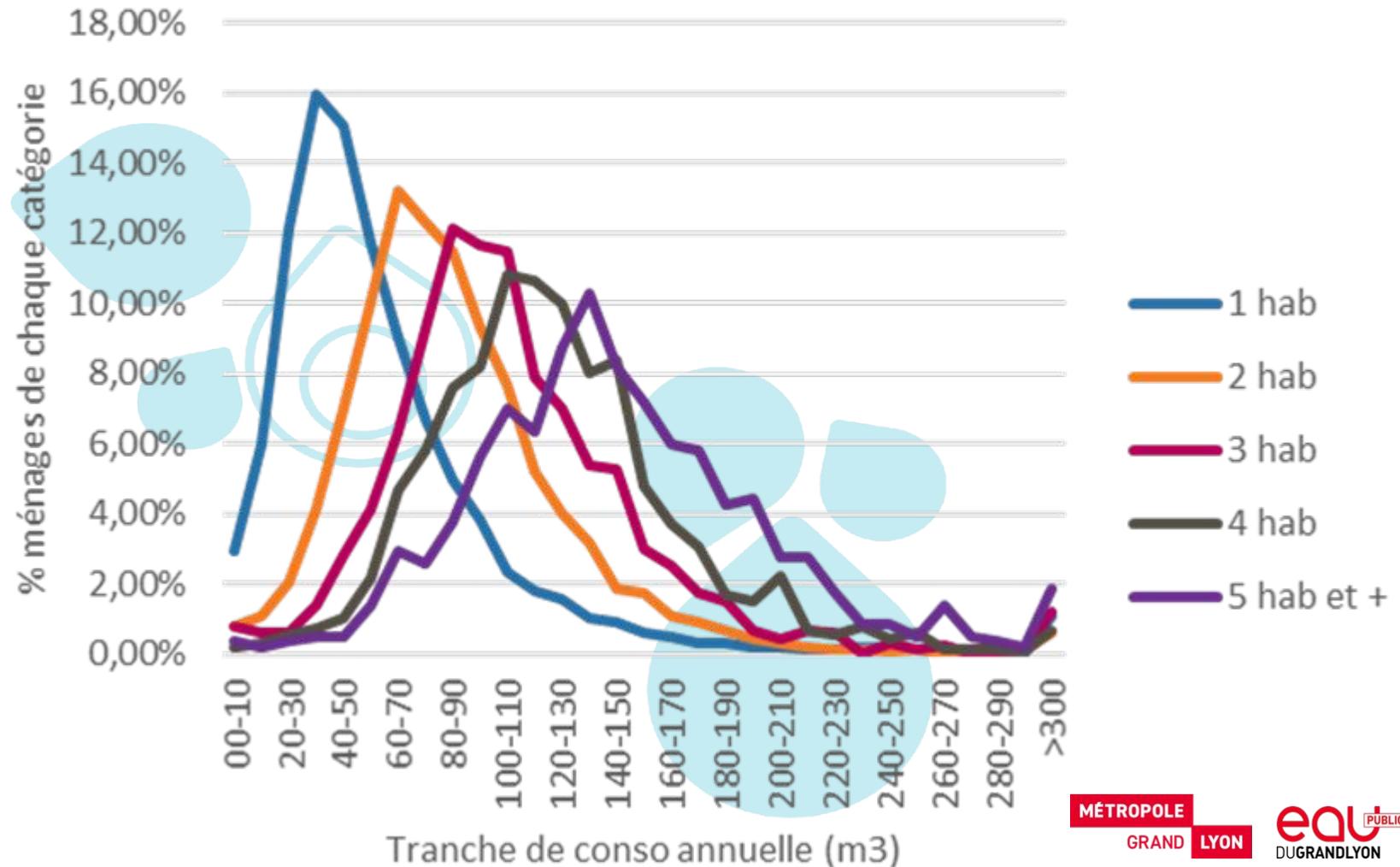


Répartition des abonnés en fonction des tranches de consommation

Une consommation qui est d'abord liée à la taille des ménages

- Toutes nos études confirment que la taille du ménage est un facteur prépondérant
- Les ratios de progressivité sont les mêmes et il y a une dispersion autour de chaque médiane.
- Des moyennes assez élevées :
 - 1 personne entre 30 et 70 m³ → 50 m³ en moyenne
 - 2 personnes entre 50 et 100 m³ → 80 m³
 - 3 personnes entre 70 et 120 m³ → 100 m³
 - 4 personnes entre 90 et 140 m³ → 120 m³

Dispersion des consommations des ménages



Qui consomme le plus ?

**Vue du
service**



Usager A : 50 m³

Soit 137 L par jour

Soit 14 min de douche / jour

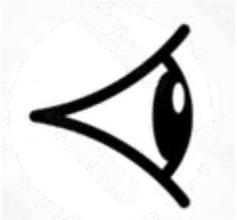
Usager B : 120 m³

Soit 329 L par jour

Soit 32 min de douche / jour

Qui consomme le plus ?

Vue du service



Usager A : 50 m³

Soit 137 L par jour

Soit 14 min de douche / jour

Usager B : 120 m³

Soit 329 L par jour

Soit 32 min de douche / jour

1 personne

Soit 137 L par jour/personne

Soit 14 min de douche / jour / pers

4 personnes

Soit 82 L par jour/pers

Soit 8 min de douche /jour /pers



ATTENTION : on ne connaît pas le nombre de personnes derrière un compteur

Les « petits » consommateurs ne sont pas « forcément » vertueux

Les « grands » consommateurs ne sont pas forcément dispendieux

Un ménage seul à 60 m³ doit être sensibilisé tout comme un couple à 90 m³



En synthèse

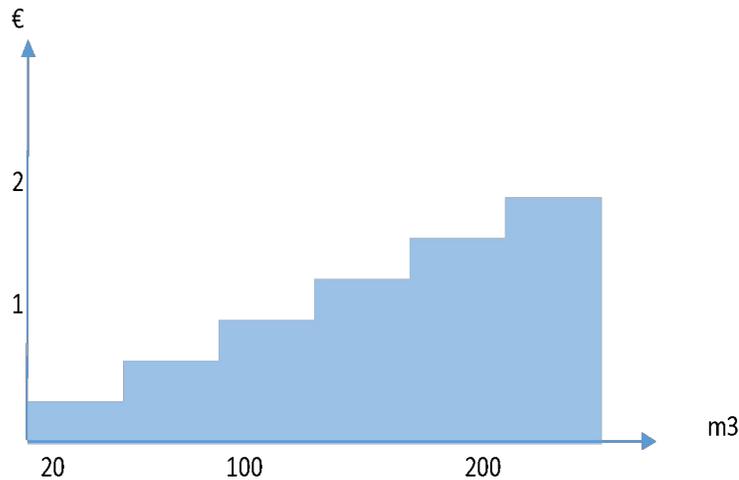
- | Concernant les ménages :
 - On **ne connaît pas le nombre de personnes** derrière un compteur : DIFFICULTÉ pour déterminer des tranches pertinentes
 - **75%** des ménages sont des **petits ménages** avec des « **petits volumes** » mais avec des **marges de réduction**
 - La majorité de petits ménages consomment **entre 30 et 60 m³**. Parmi ces ménages, il y a des **économes** et des **dispendieux**.
- | Dans les grands consommateurs : des services publics, des immeubles collectifs et quelques industries.

3 exemples de « profils de progressivité »

Quel profil de progressivité vous paraît le plus adapté ?

Pour quelles raisons (au regard des objectifs que vous donnez à la tarification progressive) ?

Multitude de tranches avec faibles augmentations



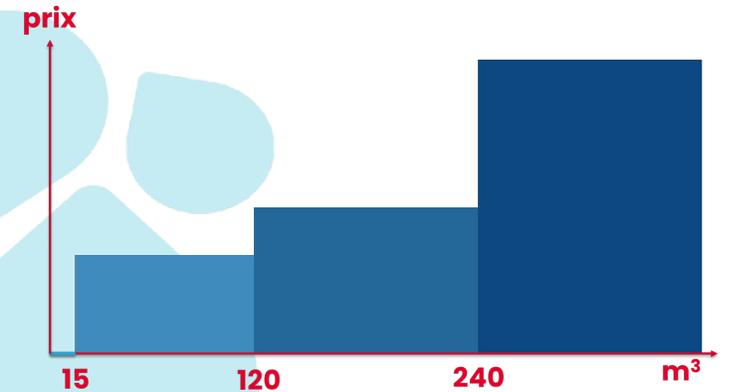
RENNES

3 tranches avec augmentations relativement régulières



DUNKERQUE

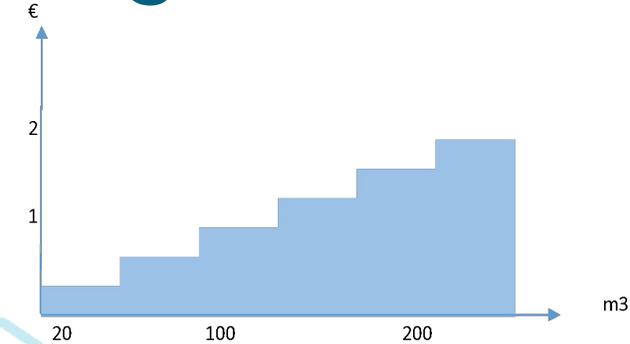
4 tranches avec augmentations croissantes



MONTPELLIER

Exemple 1 : multitude de tranches avec faibles augmentations

RENNES



Un profil qui pose la question de la lisibilité de la facture pour les usagers

Un exemple de facture

N° compteur	Diamètre compteur	Ancien Index		Nouvel Index		Volume (m³)
H19VA206149	15	Relevé le 07/09/2021	324	Relevé le 30/08/2022	444	120
Total Volume facturé (m³)						120

Votre facture détaillée

	Période	Qté ou volume (m³)	Prix unitaire (€ HT)	Montant (€ HT)	Taux TVA (%)	Total Général (€ TTC)
Distribution de l'eau						
Abonnement (part SPL Eau du Bassin Rennais)	du 01/07/2022 au 30/06/2023	2	9,75	19,50	5,50	20,57
Abonnement (part SPL Eau du Bassin Rennais)	du 01/01/2022 au 30/06/2022	1	0,48	0,48	5,50	0,51
Régularisation - 1er Semestre 2022						
Abonnement (part Collectivité Eau du Bassin Rennais)	du 01/07/2022 au 30/06/2023	2	5,280	10,56	5,50	11,14
Abonnement (part Collectivité Eau du Bassin Rennais)	du 01/01/2022 au 30/06/2022	1	-1,195	-1,20	5,50	-1,27
Régularisation - 1er Semestre 2022						
Consommation (part SPL Eau du Bassin Rennais) 0 à 10 m3 gratuits	du 08/09/2021 au 31/12/2021	10	0,0000	0,00	5,50	0,00
Consommation (part SPL Eau du Bassin Rennais) 11 à 100 m3	du 08/09/2021 au 31/12/2021	29	0,9019	26,16	5,50	27,60
Consommation (part SPL Eau du Bassin Rennais) 11 à 100 m3	du 01/01/2022 au 30/08/2022	61	0,9485	57,86	5,50	61,04
Consommation (part SPL Eau du Bassin Rennais) 101 à 150 m3	du 01/01/2022 au 30/08/2022	20	1,1111	22,22	5,50	23,44
Consommation (part Collectivité Eau du Bassin Rennais) 0 à 10 m3 gratuits	du 08/09/2021 au 31/12/2021	10	0,0000	0,00	5,50	0,00
Consommation (part Collectivité Eau du Bassin Rennais) 11 à 100 m3	du 08/09/2021 au 31/12/2021	29	0,6255	18,14	5,50	19,14
Consommation (part Collectivité Eau du Bassin Rennais) 11 à 100 m3	du 01/01/2022 au 30/08/2022	61	0,5787	35,30	5,50	37,24
Consommation (part Collectivité Eau du Bassin Rennais) 101 à 150 m3	du 01/01/2022 au 30/08/2022	20	0,6705	13,41	5,50	14,15
Consommation (part SMG35)	du 08/09/2021 au 31/12/2021	39	0,17	6,63	5,50	6,99
Consommation (part SMG35)	du 01/01/2022 au 30/08/2022	81	0,17	13,77	5,50	14,53
Préservation des ressources (Agence de l'eau)	du 08/09/2021 au 31/12/2021	39	0,0370	1,44	5,50	1,52
Préservation des ressources (Agence de l'eau)	du 01/01/2022 au 30/08/2022	81	0,0370	3,00	5,50	3,17
Total Distribution de l'eau				227,27		239,77
Collecte et traitement des eaux usées						
Consommation (part Rennes Métropole) 0 à 10 m3 gratuits	du 08/09/2021 au 31/12/2021	10	0,0000	0,00	**	0,00
Consommation (part Rennes Métropole) 11 à 100 m3	du 08/09/2021 au 31/12/2021	29	1,5500	44,95	**	44,95
Consommation (part Rennes Métropole) 11 à 100 m3	du 01/01/2022 au 30/08/2022	61	1,5400	93,94	**	93,94
Consommation (part Rennes Métropole) 101 à 150 m3	du 01/01/2022 au 30/08/2022	20	1,7900	35,80	**	35,80
Total Collecte et traitement des eaux usées				174,69		174,69
Organismes publics : Agence de l'eau						
Lutte contre la pollution (Agence de l'eau)	du 08/09/2021 au 30/08/2022	120	0,3000	36,00	5,50	37,98
Modernisation des réseaux de collecte (Agence de l'eau)	du 08/09/2021 au 30/08/2022	120	0,1600	19,20	**	19,20
Total Organismes publics : Agence de l'eau				55,20		57,18
Total abonnements : 30,95 € TTC				Montant total	457,16	471,64
Total TVA : 14,48 €				Solde antérieur		-360,00
Dont TVA 5,50 % : 14,48 €				MONTANT À PRÉLEVER		111,64 €
** 193,89 € non assujettis à la TVA						

Exemple 2 : 3 tranches relativement régulières

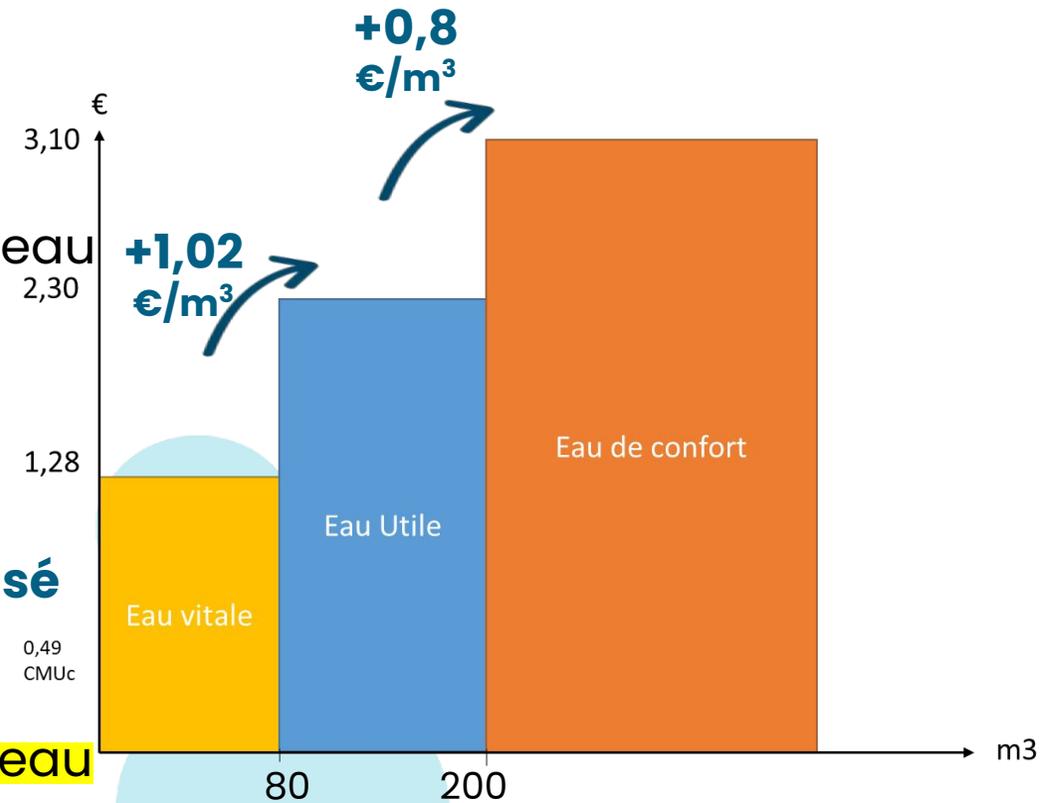
DUNKERQUE

Dunkerque a fait le choix pour ses abonnés domestiques :

- de **3 tranches** 0 à 80, 80 à 200, 200 et +
- d'une **première tranche qui représente 55 % des consommations** des foyers
- d'une très **forte augmentation au-delà de 200 m³** (eau dite de confort) $T3 = T1 * 2,4$

Cas particulier de Dunkerque :

- **la quasi-totalité du parc compteurs est individualisé** (seulement 100 foyers sur 90 000 abonnés non individualisés), donc pas de soucis relatifs aux compteurs collectifs
- **les industriels utilisent un réseau séparé** avec une eau moins traitée et à un prix différent

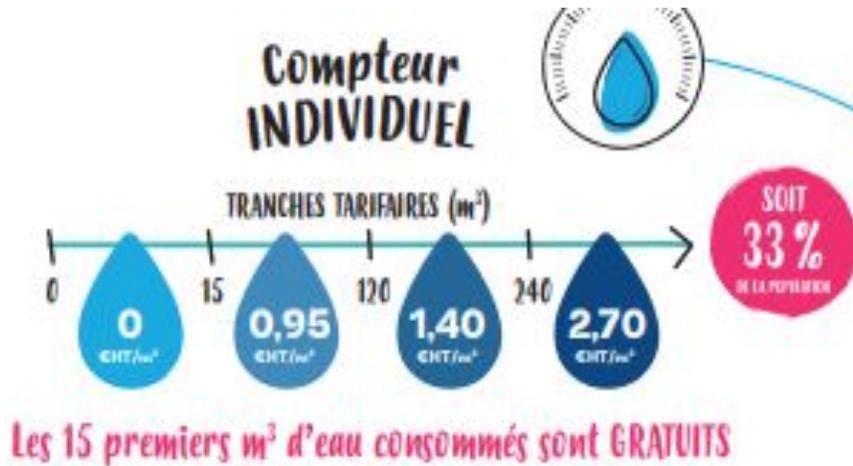




Exemple 3 : 4 tranches croissantes

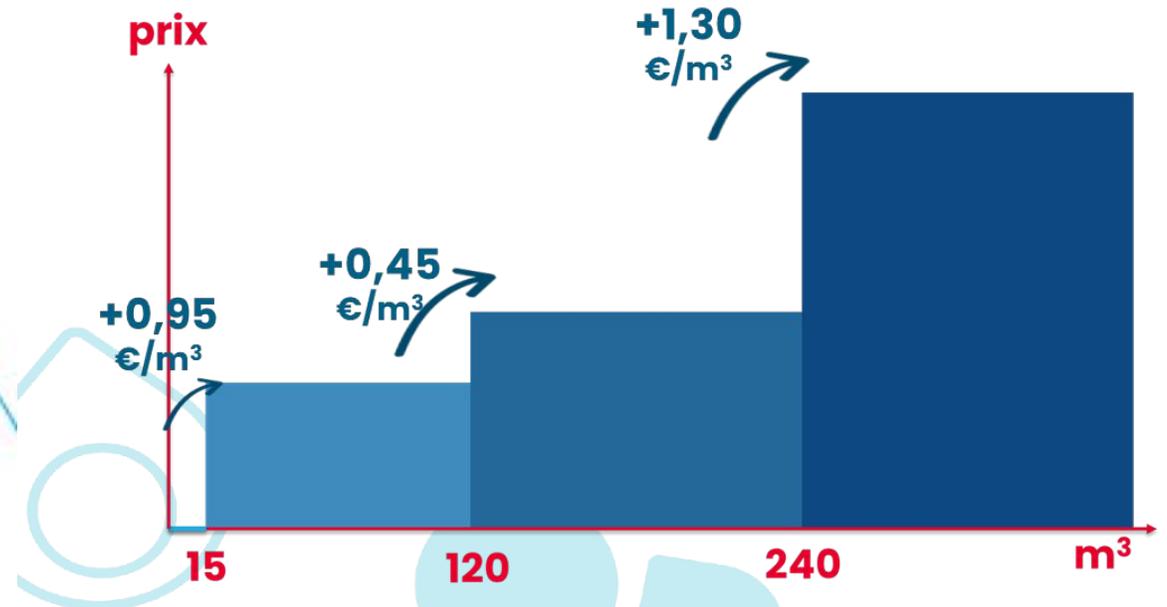
MONTPELLIER

Usagers domestiques directs



LE COÛT DE L'ABONNEMENT RESTE INCHANGÉ (18 EUROS HT/AN)

Pour les foyers déjà abonnés à la Régie des eaux, la facture du 1^{er} semestre 2023 sera basée sur la consommation 2022 ; elle sera donc en partie aux tarifs en vigueur en 2022. La nouvelle tarification progressive s'appliquera dès le premier semestre 2023.



Montpellier a fait le choix,
pour les abonnés domestiques directs uniquement :

- des 15^{ers} m³ gratuits
- d'une seconde tranche jusqu'à 120 m³ (conso théorique d'une famille de 4 à 5 personnes)
- d'une très forte augmentation au delà de 240 m³ (eau dite de confort) **T4 = T2 * 2,85**



Exemple 3 : 4 tranches croissantes

MONTPELLIER

Usagers domestiques directs



LE COÛT DE L'ABONNEMENT RESTE INCHANGÉ (18 EUROS HT/AN)

Pour les foyers déjà abonnés à la Régie des eaux, la facture du 1^{er} semestre 2023 sera basée sur la consommation 2022 ; elle sera donc en partie aux tarifs en vigueur en 2022. La nouvelle tarification progressive s'appliquera dès le premier semestre 2023.

Usagers domestiques indirects



Usagers non domestiques

Tarification progressive par tranche

Tranches tarifaires	Tarif
0 - 120 m ³	1,03 € HT/m ³
120 - 1 200 m ³	1,13 € HT/m ³
> 1 200 m ³	1,19 € HT/m ³

Précédemment tarif à 2 tranches pour tous :

- 1€ < 120 m³
- 1,123€ > 120 m³

L'exemple de Montpellier

Qui gagne ? :

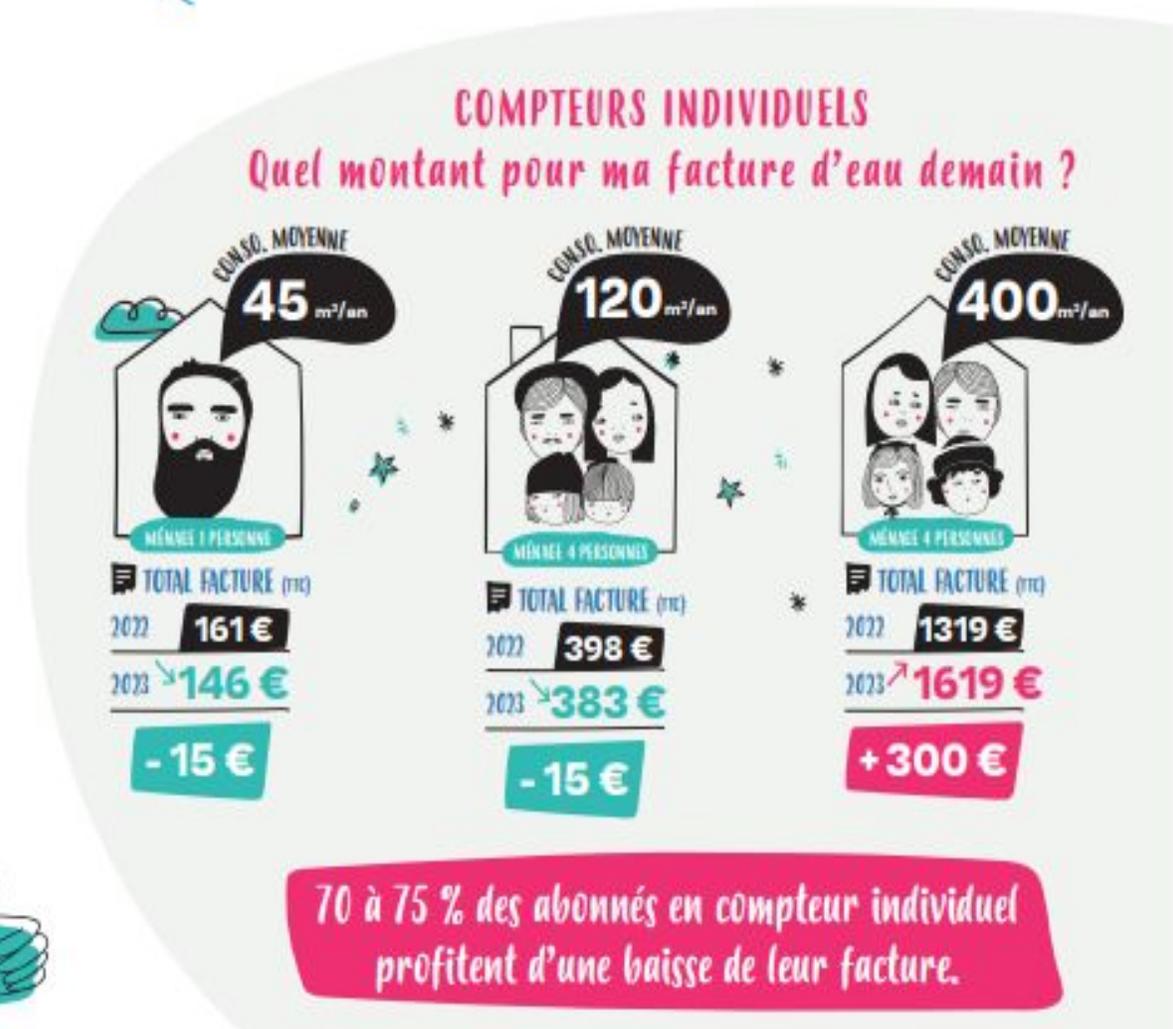
- **parmi les abonnés individualisés**
ceux qui consommeront moins de 240 m³
par an

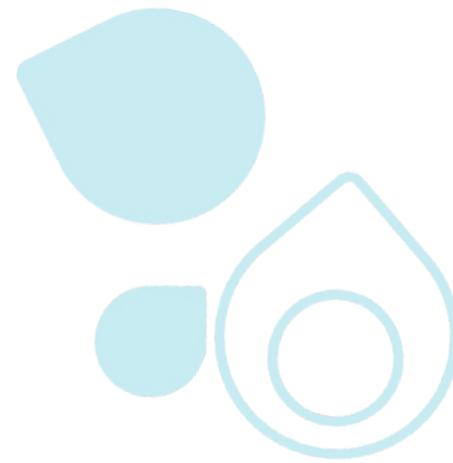
Statut quo ? :

- **les usagers en copropriété non individualisée**

Qui perd ? :

- **ceux qui gaspillent de l'eau**
- potentiellement les industriels, hôpitaux et autres gros consommateurs non domestiques





Quelle application dans l'habitat collectif ? Avec quelles adaptations ?



Progressivité dans le collectif non individualisé



73 %

des ménages en
appartement

Près de

55%

des ménages

Pas de facture
individuelle

3 options qui se dégagent :

Appliquer la même grille tarifaire sans
tenir compte du nombre de logements

Appliquer la même grille tarifaire en
tenant compte du nombre de
logements

Proposer un tarif non progressif
spécifique à l'habitat collectif

Retour sur le Focus Groupes « Habitat collectif »,
concernant la tarification progressive :

Des **craintes d'un effet « anti-social »**
dans certaines situations (familles
nombreuses, aidants accueillant à leur
domicile...)

Une **application complexe** :

- L'application de la grille tarifaire à chaque ménage occupant (gestion et refacturation)
- Le double compte Eau chaude / eau froide avec des prix différents

La **possibilité de laisser le choix** d'opter
pour une tarification spécifique « habitat
collectif » est plutôt bien accueillie



Progressivité dans le collectif non individualisé

Impact sur les factures de la prise en compte OU non du nombre d'unités de logements dans les immeubles non individualisés



Logements 40
Consommation par logement 90 m³
Consommation totale 3600 m³

Exemple de tarifs

Tranche 1 : 0- 30	0,80 €
tranche 2 : 30 - 120	1,20 €
Tranche 3 : 120 - 2000	1,50 €
Tranche 4 : > 2000	1,80 €

Cas de
Montpellier

Assiettes

Sans prise en compte	Avec prise en compte
30 m ³	1200 m ³
90 m ³	2400 m ³
1880 m ³	0 m ³
1600 m ³	0 m ³

Facture immeuble (€ HT):

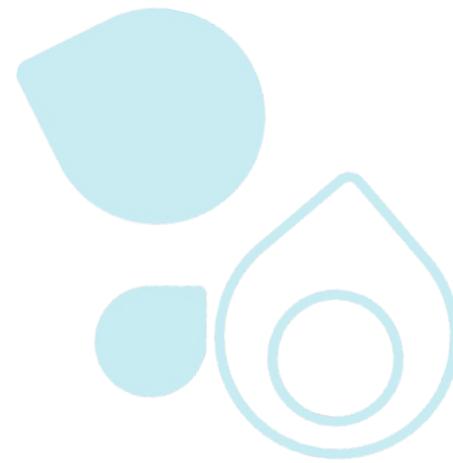
5 832,00 €

3 840,00 €

Facture moyenne Part variable par ménage (€ HT) :

145,80 €

96,00 €



Quelle progressivité pour les usagers non domestiques ?



Progressivité pour les non domestiques ?

MONTPELLIER

Tarification progressive par tranche

Tranches tarifaires	Tarif
0 - 120 m ³	1,03 € HT/m ³
120 - 1 200 m ³	1,13 € HT/m ³
> 1 200 m ³	1,19 € HT/m ³

Précédemment tarif à 2 tranches pour tous :

- 1€ < 120 m³
- 1,123€ > 120 m³

Application de la progressivité de Montpellier aux abonnés de la Métropole de Lyon

Coiffeur : moyenne de 141 m³ par an

Avant : 144 €HT

Après : 147 €HT

soit 3,7 €HT d'augmentation ou 2,6%

HCL : consommation réelle de 570 000 m³ par an

Avant : 640 095 €HT

Après : 678 216 €HT

soit 38 K€HT d'augmentation ou 6%

Retour sur le Focus Groupe « Usagers non domestiques »

Une recherche d'économies d'eau **déjà menée par certains acteurs** : suivi précis des consommations, changements d'équipements, process de production (+ économe, usages multiples...) , formation des équipes...

Des **freins** liés aux **retours sur investissement**, aux limites technologiques à la **règlementation**, au rapport à l'eau des **clients**...

Sur la **tarification progressive** :

- Un système qui peut s'avérer **injuste par rapport aux domestiques** :
 - les usagers non domestiques ont aussi une **utilité pour la société** et les habitants
 - une différence de tarifs qui peut s'envisager si le service est différent
- Un système qui peut s'avérer **injuste entre professionnels**
 - au regard de la **diversité des activités et usages de l'eau** mais aussi des **contraintes** de chaque activité
 - de **l'atteinte de consommations « talons »** pour ceux qui travaillent déjà sur la question
- Une **multiplicité d'abonnements** chez les gros consommateurs qui pourrait permettre de **contourner** en



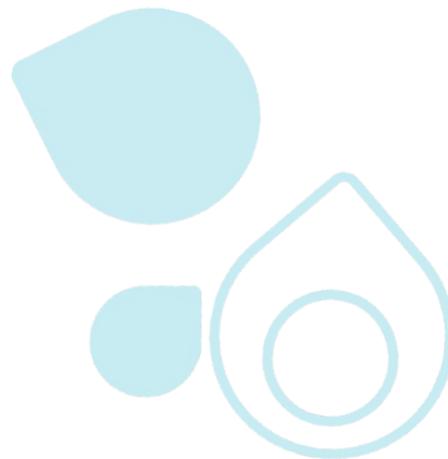
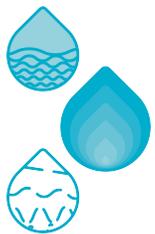
02

Temps de travail en sous-groupes

Quelles orientations retenir ?

- | Temps de travail en sous-groupes autour de 4 questions-clés
- | Repartez de vos notes prises pendant la présentation
- | 40 minutes en petits groupes avant partage collectif
- | Un animateur pour vous accompagner

- 01 Faut-il mettre en place une tarification progressive pour les usagers domestiques ?
Quels **avantages / inconvénients** ?
- 02 Quel **type de tranches** paraît le plus adapté et pour quelles raisons ?
- 03 Quelle application dans l'**habitat collectif** ?
- 04 Quelle application pour les **usagers non domestiques** ?



Restitution

Pour chaque thème

| Positionnement « avec les pieds »

POUR



INDECIS



CONTRE



| Synthèse par l'animateur des éléments-clés discutés et débat

| Vous pouvez changer de groupes si vous changez d'avis !

| A la fin de la séquence, le nombre de membres favorables / défavorables à la piste sera dénombré

Piste de travail : mise en place d'une
tarification progressive pour les
usagers domestiques
DE MANIÈRE GÉNÉRALE

POUR



INDECIS



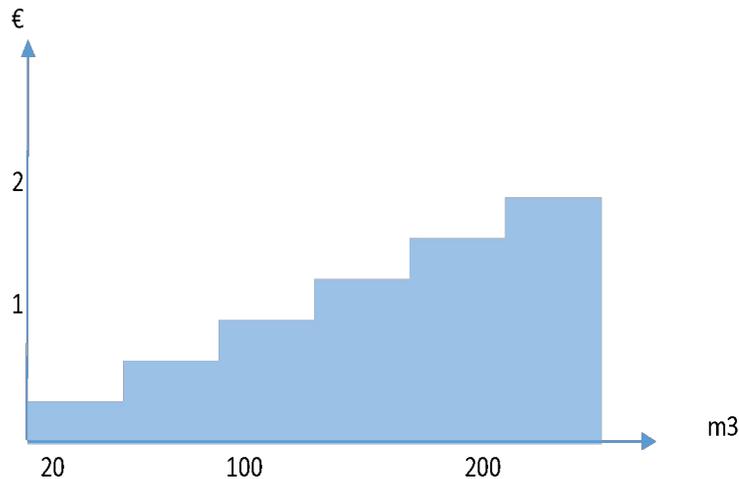
CONTRE



- | Quels avantages / inconvénients à cette approche ?
- | Quelles modalités adaptées ou points d'attention ?

Quel type de tranches paraît le plus adapté
et pour **quelles raisons** ?

Multitude de tranches
avec faibles
augmentations



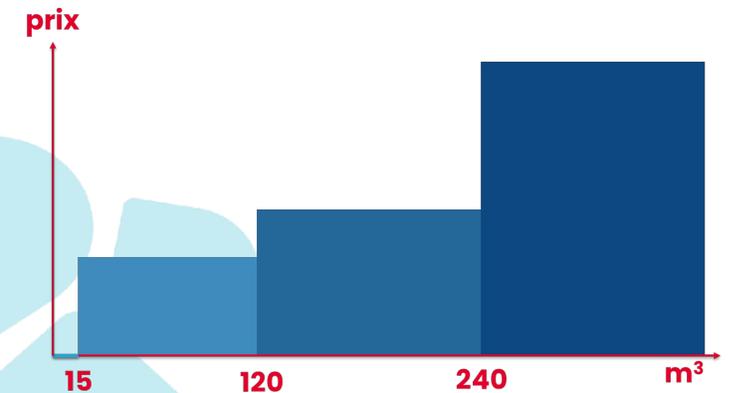
RENNES

3 tranches avec
augmentations
relativement régulières



DUNKERQUE

4 tranches avec
augmentations croissantes

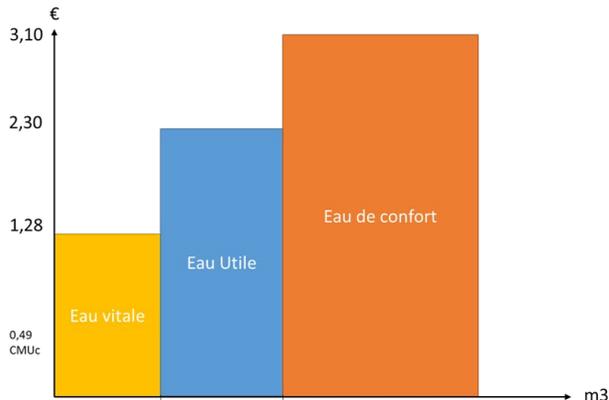


MONTPELLIER

Autres ?

Simulation n°1 sur la Métropole de Lyon

Modèle DUNKERQUE



Budget équilibré

Baisse effective des consommations de 3%

Part fixe inchangée

Part variable : 3 tranches

- Tranche T1 : 0 – 80 m³ : 0,90 €HT
- Tranche T2 : 80 m³ – 200 m³ : 1,20 €HT
- Tranche T3 : 200 m³ et plus : 1,40 €HT

Non prise en compte du nombre de logements dans le collectif

Progressivité **appliquée aux non domestiques**

Simulation n°1 sur la Métropole de Lyon

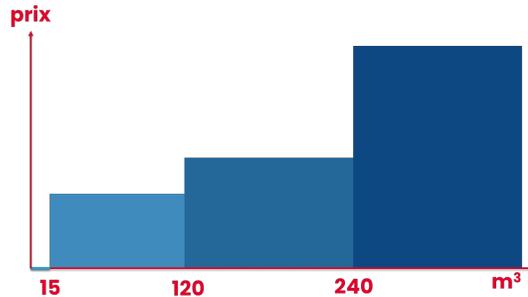
Modèle DUNKERQUE

Composition foyer	Type de logements ou activité	Consommation	Facture actuelle HT	Facture demain HT	Variation en €	Variation en %
1 pers	Appartement individualisé	50 m ³	116 €	106 €	- 10 €	- 8 %
1 pers	Appartement collectif	50 m ³	106 €	98 €	- 8 €	- 7 %
3 pers	Maison individualisée	100 m ³	188 €	174 €	- 13 €	- 7 %
3 pers	Appartement grand collectif	100 m ³	177 €	187 €	+ 10 €	+ 6 %
6 pers	Appartement grand collectif	170 m³	278 €	309 €	+ 32 €	+ 11 %
	Commerce	120 m ³	216 €	205 €	- 11 €	- 5 %
	Industrie	5 000 m³	9 202 €	10 664 €	+ 1 462 €	+ 16 %
	Gd professionnel / Hôpital	50 000 m³	73 934 €	89 130 €	+ 15 196 €	+ 21 %

| Des résultats conformes aux effets que vous imaginiez ?

Simulation n°2 sur la Métropole de Lyon

Modèle
MONTPELLIER



Budget équilibré

Baisse effective des consommations de 3%

Part fixe inchangée

Part variable : 3 tranches

- Tranche T1 : **15 lers m3 gratuits pour tous**
- Tranche T2 : **15 m3 - 200 m3 : 1 €HT**
- Tranche T3 : **200 m3 et plus : $T3 = T2 * 1,5$ soit 1,5 €HT**
- Non prise en compte du nombre de logements** dans le collectif
- Progressivité **appliquée aux non domestiques**

Simulation n°2 sur la Métropole de Lyon

Modèle MONTPELLIER

Composition foyer	Type de logements ou activité	Consommation	Facture actuelle HT	Facture demain HT	Variation en €	Variation en %
1 pers	Appartement individualisé	50 m3	116 €	91 €	- 25 €	- 21%
1 pers	Appartement collectif	50 m3	106 €	102 €	- 4 €	- 4 %
3 pers	Maison individualisée	100 m3	188 €	158 €	- 29 €	- 16 %
3 pers	Appartement grand collectif	100 m3	177 €	197 €	+ 20 €	+ 11 %
6 pers	Appartement grand collectif	170 m3	278 €	326 €	+ 48 €	+ 17 %
	Commerce	120 m3	216 €	185 €	- 31 €	- 14 %
	Industrie	5 000 m3	9 202 €	11 108 €	+ 1 906 €	+ 21 %
	Gd professionnel / Hôpital	50 000 m3	73 934 €	94 074 €	+ 20 140 €	+ 27 %

Des résultats conformes aux effets que vous imaginiez ?

Piste de travail : mise en place d'une
tarification progressive pour les
usagers domestiques
DANS L'HABITAT COLLECTIF

POUR

Appliquer la même grille
tarifaire sans tenir compte
du nombre de logements

POUR

Appliquer la même
grille tarifaire en tenant
compte du nombre de
logements

CONTRE

Proposer un tarif
spécifique non
progressive à l'habitat
collectif

| Quelles modalités adaptées ou points d'attention ?

Piste de travail : mise en place d'une
tarification progressive pour
LES USAGERS NON DOMESTIQUES

POUR



INDECIS



CONTRE



- | Quels avantages / inconvénients ?
- | Quelles modalités adaptées ou points d'attention ?

D'autres approches pour les usagers non domestiques ?

Piste de travail : **opportunité d'un dispositif incitatif pour les usagers non domestiques**

→ Une approche qui pourrait prendre des formes diverses :

- **Aides financières** pour rentabiliser économiquement des investissements en faveur des économies d'eau
- **Contrat de partenariat** avec la régie pour faciliter l'inscription des entreprises dans des démarches d'économies...

| Comment être incitatif avec les professionnels ?

L'exemple de Grasse

Nouveau tarif mis
en place depuis le
1^{er} juin

Été
+20 %

Augmentation
de la redevance
du 1^{er} juin au 30 septembre

Objectif de **sensibiliser** à
la protection de la
ressource en **période de
tension**

Baisse du prix sur les autres
périodes de l'année



€
-1,8%



€
+3,8%

Attention ! Une
approche
difficilement
compatible avec
une tarification
progressive

Piste de travail : **opportunité
d'une tarification saisonnière**

POUR



INDÉCIS



CONTRE



- | Quels avantages / inconvénients à cette approche ?
- | Quelles modalités adaptées ou points d'attention ?



03

Les priorités des membres de l'Assemblée ?

Quelles priorités intégrées aux scénarios ?

- | En vue de l'élaboration de scénarios opérationnels pendant l'été, **quelles doivent être les priorités à rechercher ?**
- | Parmi les pistes discutées, lesquelles retenir en priorité ?

Tarification sociale pour usagers domestiques

Mettre en place de premiers m³ « gratuits » pour l'ensemble des abonnés

Réduire la part fixe (abonnement)

Compléter les aides aux impayés existantes, par une aide « préventive »

Tarification environnementale

Mettre en place d'une tarification progressive

Réfléchir à un dispositif incitatif pour les usagers non domestiques

Réfléchir à une tarification saisonnière

Rappel des enseignements de l'atelier « tarification sociale »

Mettre en place de premiers
m³ « gratuits » pour
l'ensemble des abonnés



Niveau d'adhésion

| **Une concrétisation du droit à l'eau pour tous** : une garantie apportée en réponse aux besoins les plus nécessaires

| **Une gratuité « pour tous » qui peut néanmoins paraître incomplète ou inéquitable** :

- Prise en compte du nombre de personnes au sein du foyer (familles nombreuses) ?
- Prise en compte du nombre de logements dans l'habitat collectif (individualisation) ?
- Prise en compte des publics non abonnés / non repérés ?
- Une gratuité partielle (part fixe, assainissement...)

| **Une gratuité qui n'empêche pas de mener une tarification incitative** sur les m³ suivants

| **Des oppositions** (minoritaires) :

- sur le **principe même de gratuité** (service qui a un coût),
- sur la **prise en charge de la solidarité par les usagers** (à la place de la collectivité),
- sur **l'équilibre économique du service et sa capacité d'investissement**

Rappel des enseignements de l'atelier « tarification sociale »

Réduire la part fixe
(abonnement)



Niveau d'adhésion



Une **majorité des membres** pour
une suppression totale de la part
fixe et son recouvrement à travers
la part variable

- | **Un accès facilité pour tous** et notamment les petits consommateurs
- | **Une mesure incitative** en donnant un poids plus important à la part variable dans la facture
- | **Néanmoins des limites en termes d'équité :** pas de prise en compte du nombre de personnes dans le ménage ni de leurs revenus, s'adresse moins à l'habitat collectif (sauf à individualiser), impact négatif sur les familles nombreuses...
- | **La question de la prise en compte des charges fixes (majoritaires) du service** pour signifier cette réalité et pour la pérennité de son équilibre économique

Rappel des enseignements de l'atelier « tarification sociale »

Compléter les aides aux
impayés existantes, par
une aide « préventive »



Niveau d'adhésion

Une efficacité sociale en

- **ciblant ceux qui en ont le plus besoin**
- en **limitant le non-recours** : aide directe sans demande et qui n'est pas limitée aux seuls abonnés directs de la régie même si les « invisibles » resteront difficiles à toucher
- **En prenant en compte le nombre de personnes dans le foyer** (contrairement aux m³ gratuits ou à la réduction de l'abonnement)
- **Mais des montants qui peuvent paraître limités (en comparaison des aides actuelles aux impayés)** : un saupoudrage plutôt qu'une aide importante aux plus défavorisés ?

Une forme d'allocation découplée de la facture et des consommations qui interroge certains :

- L'aide réduira-t-elle les impayés ? Sera-t-elle utilisée pour autre chose ? Un chèque « eau » ne serait-il pas plus pertinent ?
- Débat sur le caractère non incitatif de l'aide : ne pousse pas à chercher des économies vs peut être basée sur une consommation théorique « vertueuse »

Une aide qui doit s'accompagner d'une communication

- Sur l'aide pour l'expliquer
- Sur les éco-gestes, les aides disponibles en cas de travaux...

Rappel des enseignements de l'atelier « tarification sociale »

- | Un financement de ces mesures incitatives orienté sur les plus gros consommateurs (tarification incitative)
 - Mais des questionnements sur le modèle économique et notamment l'ambiguïté d'une recherche de réduction des consommations tout en maintenant l'équilibre du service
- | Une articulation des pistes à réfléchir

Petit temps de discussion aux tables

| En vue de l'élaboration de scénarios opérationnels pendant l'été, **quelles doivent être les priorités à rechercher ?**



Chaque table complète la phrase :

« La mise en place de la tarification sociale et environnementale sera réussie si elle permet de...

1. ...
2. ...
3. ...

»

> 3 priorités maximum par table

Quelles priorités intégrées aux scénarios ?

| Parmi les pistes discutées, lesquelles retenir en priorité ?

Tarification sociale pour usagers domestiques

Mettre en place de premiers m3 « gratuits »
pour l'ensemble des abonnés

Réduire la part fixe (abonnement)

Compléter les aides aux impayés existantes,
par une aide « préventive »

Tarification environnementale

Mettre en place d'une tarification progressive

Réfléchir à un dispositif incitatif pour les
usagers non domestiques

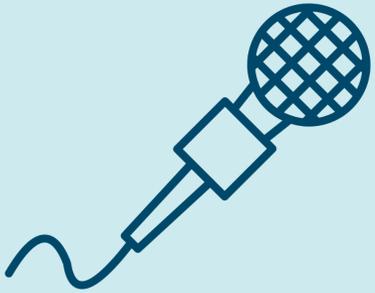
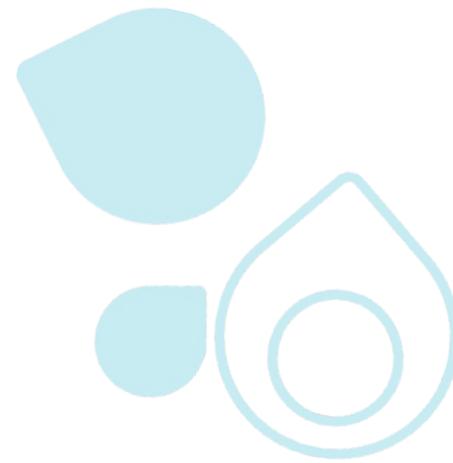
Réfléchir à une tarification saisonnière

| 2 gommettes par personne à venir placer sur ses pistes
prioritaires



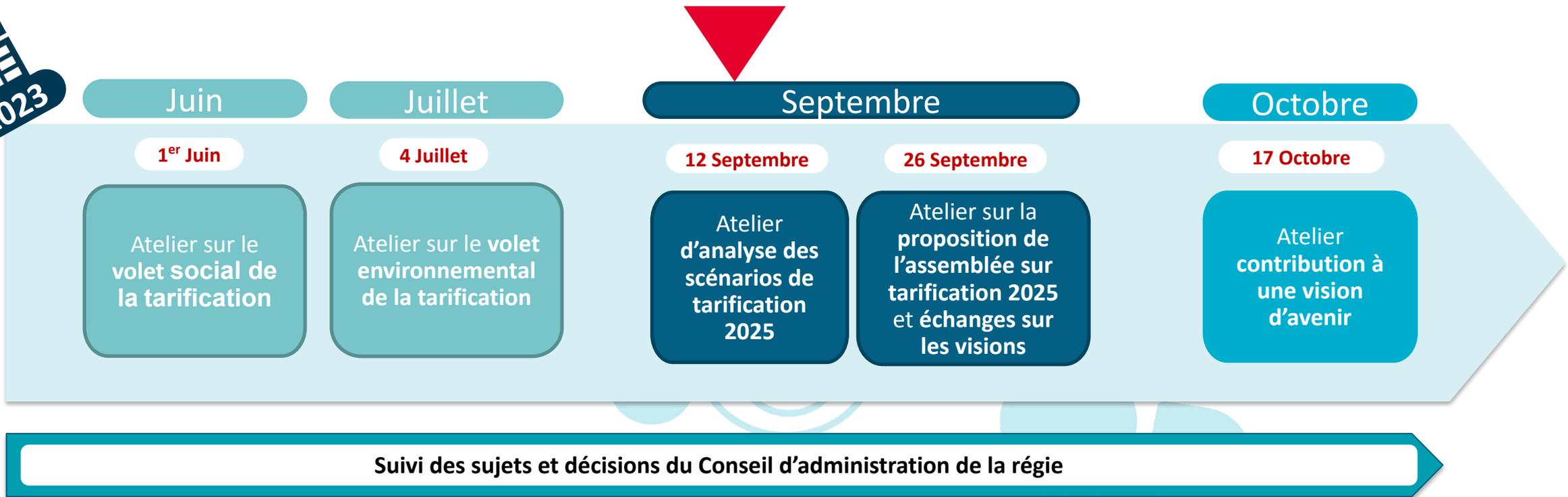
04

Conclusion



Retour des 4 représentants des usagers au Conseil d'Administration de la régie

Suites de la démarche



Pensez à vous inscrire !

Lien d'inscription reçu par email ou nous écrire à concertation.regie-eau-potable@grandlyon.com

Pour retrouver le calendrier et tous les compte rendus : jeparticipe.grandlyon.com



**MERCI DE VOTRE
PARTICIPATION**



Diapo sous le coude pour boucler le ppt

Les pistes de réflexion

Tarification sociale

Un parti-pris : Pas de « tarif social » mais des aides aux personnes vulnérables pour ne pas stigmatiser et limiter le non-recours

Objectif : rendre plus effectif le droit à l'eau pour tous :

- Une eau potable au prix accessible pour tous
- Des aides pour les moins favorisés

Piste de travail : mise en place de premiers m3 « gratuits » pour l'ensemble des abonnés

?

Piste de travail : réduire la part fixe (abonnement)

?

> Différentes modalités possibles

Exemple : 15 premiers m3 à 0€

Exemple : Abonnement divisé par deux ou supprimé

Un équilibre budgétaire du service qu'il faut néanmoins préserver : des « redistributions » entre usagers

Les pistes de réflexion

Tarification sociale

Objectif : rendre plus effectif le droit à l'eau pour tous :

- Une eau potable au prix accessible pour tous
- Des aides pour les moins favorisés

Piste de travail : compléter les aides aux impayés existantes, par une aide « préventive »

?

- > Une aide individuelle **délivrée directement** à tous les ménages bénéficiaires
- > Un **montant fixé pour plafonner le reste à charge** du ménage au regard d'une **consommation théorique normale**
- > Une mise en œuvre nécessitant des **partenariats (CAF...)**

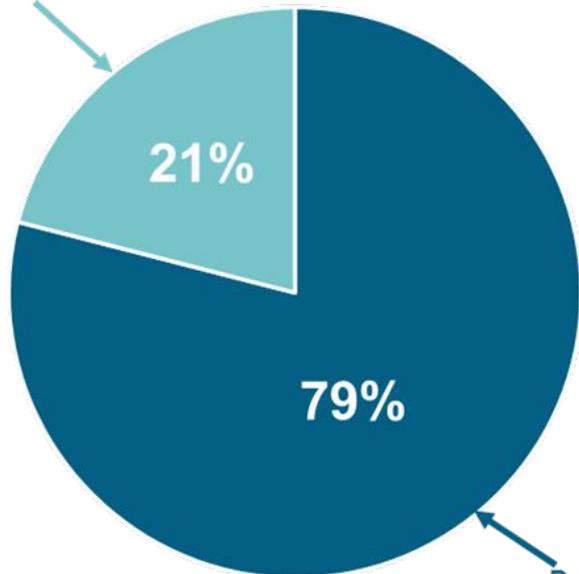
Différentes mesures qu'il faut aussi envisager de manière combinée

Les catégories d'abonnés et leurs consommations

Consommations par type d'abonnés

- **79%** des consommations sont **domestiques** (soit 59,5 Mm³ environ)
- **21%** des consommations sont **non domestiques** (soit 15,7 Mm³ environ)

Non domestiques



Domestiques

Sur 21% des consommations sont non domestiques dont :

- **8,8 Mm³** consommés par les **professionnels (12%)**
- **2,7 Mm³** par la **santé (4%)**
- **2,6 Mm³** par les **Collectivités et Administrations (3%)**
- **1,6 Mm³** par l'**enseignement (2%)**



Quelques chiffres du service

Les catégories d'abonnés et leurs consommations

Typologie d'abonnés		Consos en Mm3		% de conso	
Domestiques	Individuel		13	17%	
	<u>Collectif</u>	Individualisé	16,5	46,5	62%
		Non Individualisé	30		
Non Domestiques	<u>Professionnel</u>	Agricole	0,08	8,8	12%
		Alimentaire	1,3		
		BTP	0,37		
		Commerce	0,89		
		Industriels	3,07		
		Services	0,95		
		Tertiaire	1,12		
		Loisir / Culture et Tourisme	0,98		
	Collectivités et Administrations		2,6	3%	
	Enseignement		1,6	2%	
	Santé	Cabinet Médicaux	0,11	2,7	4%
		Clinique	0,36		
EHPAD		1,13			
Hôpital		1,13			

La tarification actuelle

Les principes actuels de la tarification

Abonnement

en fonction du **diamètre**
du compteur

Diamètre DN 15	Consommateurs individuels	46,20 € TTC/an
Diamètre DN 50		1 154,21 € TTC/an
Diamètre DN 100		3 505,26 € TTC/an

Consommations

1,155 € TTC/m³

Prix uniforme : pas de progressivité ou de dégressivité selon les volumes consommés

Prix identique pour tous : pas de différence de prix entre les domestiques et les industriels par exemple

40 m³
consommation
moyenne par
habitant

Au regard de vos expériences, la tarification actuelle paraît-elle adaptée ?

Identifiez-vous des limites ?